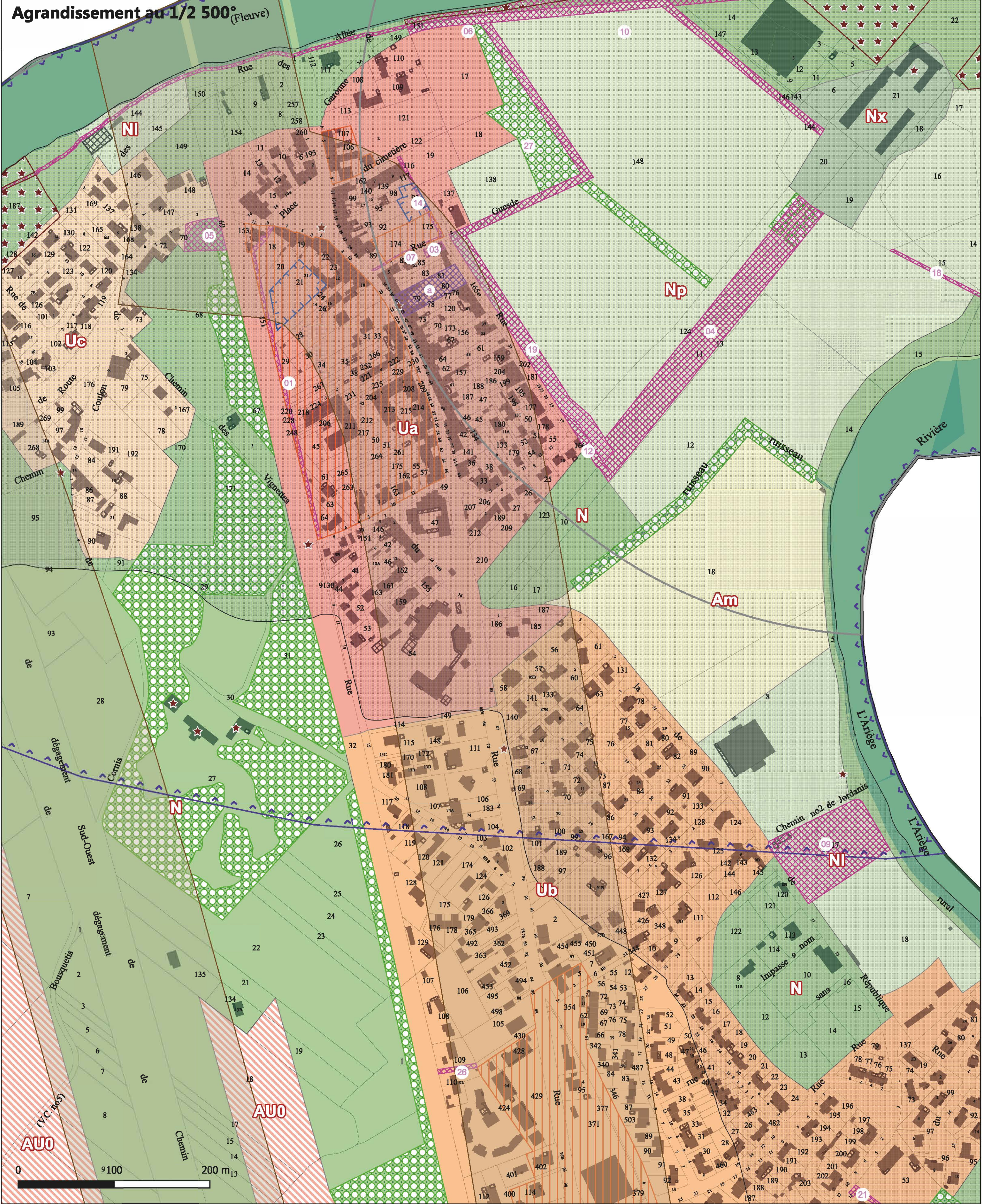
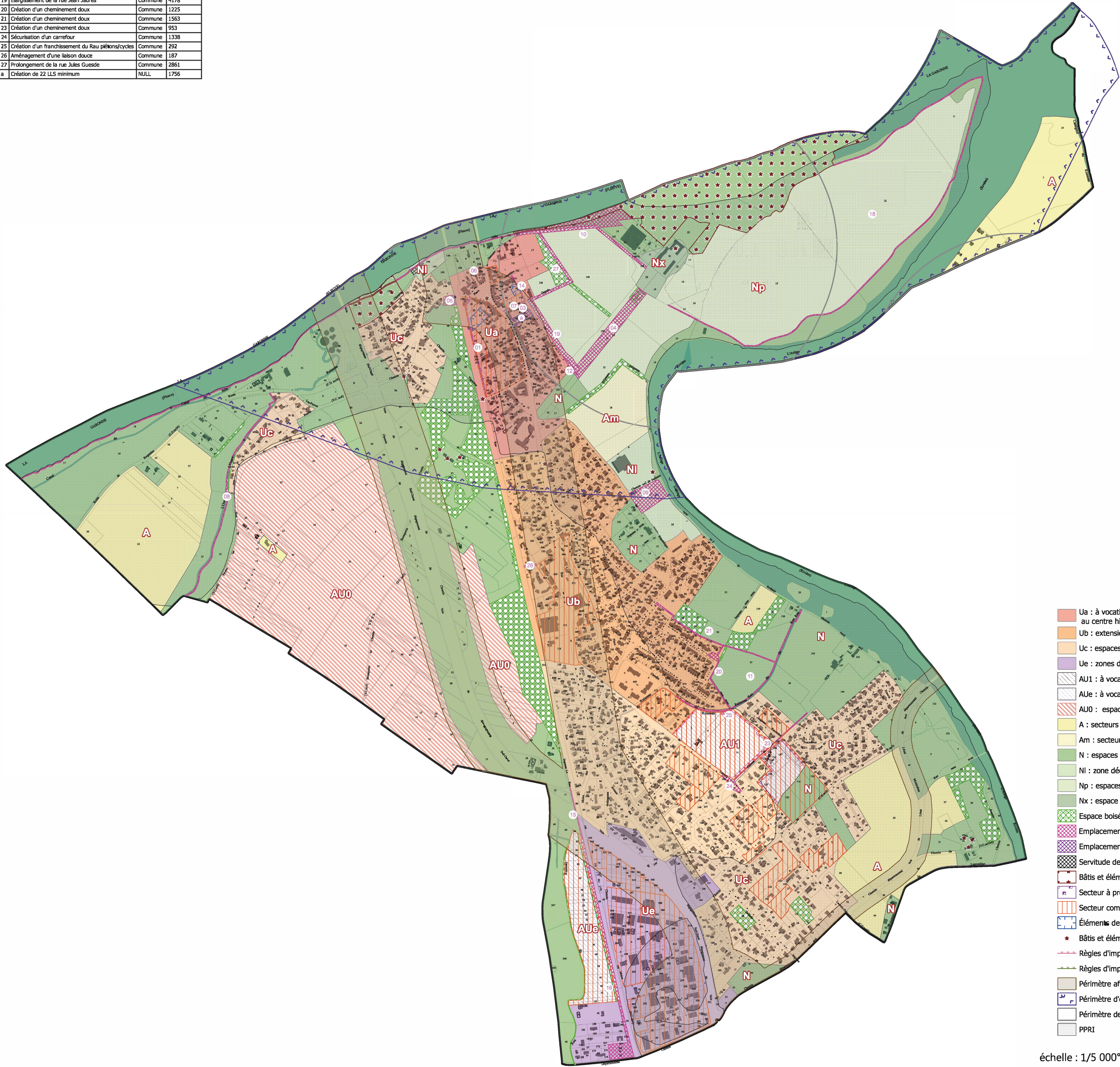


LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES		
N°	Destination	Bénéficiaire Surface (m2)
01	Création d'un cheminement doux	Commune 1391
03	Sécurisation d'un carrefour	Commune 178
04	Création d'une voie publique	Commune 10567
05	Mise à disposition d'une aire de stationnement	Commune 1243
06	Création d'un cheminement doux	Commune 15702
07	Élargissement de la rue Jules Guesde	Commune 142
08	Création d'un cheminement doux	Commune 2618
09	Installation d'équipements sportifs et de loisirs	Commune 7352
10	Création d'une voie publique et de stationnement	Commune 3757
11	Aménagement d'un cheminement doux	Commune 1848
12	Création d'une liaison piétonne	Commune 600
14	Création d'un cheminement doux	Commune 311
15	Création d'un cheminement doux	Commune 535
16	Création d'une liaison routière	Commune 9327
18	Création d'un cheminement doux	Commune 6390
19	Élargissement de la rue Jean Jaurès	Commune 4178
20	Création d'un cheminement doux	Commune 1225
21	Création d'un cheminement doux	Commune 1563
23	Création d'un cheminement doux	Commune 953
24	Sécurisation d'un carrefour	Commune 1338
25	Création d'un franchissement du Rau piétons/cycles	Commune 292
26	Aménagement d'une liaison douce	Commune 187
27	Prolongement de la rue Jules Guesde	Commune 2861
a	Création de 22 LLS minimum	NULL 1756



- Ua : à vocation mixte avec une dominante d'habitation accompagnée de services à la population correspond au centre historique de la commune
- Ub : extensions du centre historique assurant la mixité urbaine
- Uc : espaces à dominante pavillonnaire
- Ue : zones d'activités
- AU1 : à vocation d'habitat
- AUe : à vocation économique
- AU0 : espaces ayant vocation à être urbanisés à moyen ou long terme par modification du PLU
- A : secteurs à dominante agricole
- Am : secteur agricole dédiée à des activités agricoles diversifiées
- N : espaces naturels et forestiers
- NI : zone dédiée aux activités de tourisme et de loisirs
- Np : espaces d'enjeu environnemental et paysager à préserver de toute construction
- Nx : espace naturel et patrimonial du Château Bertier
- Espace boisé classé
- Emplacement réservé
- Emplacement réservé logement social et mixité sociale
- Servitude de localisation des voies, ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts en zone U ou AU
- Bâts et éléments de paysage identifiés au titre de l'article L151-19 du CU
- Secteur à programme de logement mixité sociale
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
- Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue (L151-23 du CU)
- Bâts et éléments de paysage identifiés au titre de l'article L151-19 du CU
- Règles d'implantation des constructions de type 2
- Règles d'implantation des constructions de type 1
- Périmètre affecté par un arrêté de classement sonore
- Périmètre d'exposition au bruit de l'aérodrome
- Périmètre de protection des monuments historiques (AC1)
- PPRI

échelle : 1/5 000°

source données : cadastre ESIGEO millésime 2023

DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-GARONNE

P.L.U.

COMMUNE DE PINSAGUEL

Modification du Plan Local d'Urbanisme

4- Règlement graphique

P.L.U. :

Arrêté le

Approuvé

le

28/06/2024

Visa

Date :

Signature :

16 av. Ch. de Gaulle
Batiment n°8
31130 BALMA
Tél : 05 34 27 62 28
Fax : 05 34 27 62 21
paysages@orange.fr

4